

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2026

=====

Effectif légal du Conseil Municipal : onze. Présents : onze

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mai à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal

### Étaient présents :

Mesdames : BERNE Catherine - GRANDJEAN Isabelle - GUENOT Lucienne - HUMBERT Rachel - SMEDLEY Marie-Hélène - TRONCIN Emmanuelle

Messieurs : DUSCHENKO André - GIRINAL Jean-Marc – KLINGUER Rémy – LEGAY Olivier - PAGET Olivier

Madame GUENOT Lucienne est élue secrétaire.

### **1. Intervention de M. Da Silva Roger (Ateliers d'Architecture)**

Présentation des travaux de la mairie.

Ouverture de la séance à 22h10.

### **2. Présentation et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 avril 2026 :**

Après lecture par le Maire du projet de compte-rendu du Conseil Municipal en date du 28 avril 2026, M. DUSCHENKO André fait les remarques suivantes :

- Différence entre compte-rendu et procès-verbal
- Projet sylvicole présenté par Monsieur l'Adjoint et non Madame le Maire
- Remarques quant au budget primitif de 2026 (réponse de Madame l'Adjointe)

Vote du compte-rendu :

Contre : 1

Abstention : 1

Pour : 9

### **3. Devis FDI : diagnostic structurel salle des Associations**

Présentation du devis : le devis s'élève à 2400€ HT soit 2880€ TTC.

A la demande de certains conseillers, d'autres devis seraient souhaitables.

### **4. Travaux mairie**

Des décisions seront prises après le diagnostic structurel de la salle des Associations.

### **5. Questions diverses**

IMASONIC a fait une demande d'autorisation d'occupation du terrain de boules pour une rencontre de son personnel le 17 juillet 2026. Réponse favorable.

Présentation des travaux supplémentaires de M. Milleret (électricien) pour l'installation d'un spot et d'un programmeur. Refus du Conseil. Les travaux seront réalisés selon le premier devis.

M. DUSCHENKO André et Mme HUMBERT Rachel ont participé à une réunion du SIED devenu le CLE. Il est

divisé en 9 comités locaux. Notre commune appartient au Comité du Pays des 7 Rivières.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 23h30.

La secrétaire  
Lucienne GUENOT

La Maire  
Catherine BERNE